

Gris comme les cheveux de celles et ceux qui plaquent tout à 60, 70 ou même 80 ans. Les chiffres explosent : en Belgique, en dix ans, + 65 % de divorces chez les plus de 70 ans. Vieillir ensemble ? Pas forcément.

JULIE HUON

Pendant trente ans je vous ai torchés, nourris, couchés, levés, consolés. J'ai repassé vos chemises, lavé vos slips. Je me suis fait des monceaux de bile, je n'ai vécu que pour vous, qu'à travers vous. J'ai écouté toutes vos histoires, vos problèmes et vos chagrins, sans jamais vous emmerder avec les miens. Toi, il te reste une longue vie devant toi pour résoudre ta crise ; moi il me reste très peu de temps pour résoudre la mienne. » Ça, c'est Maria Pacôme (César du meilleur second rôle) qui explose dans *La crise* de Coline Serreau en 1992. Elle se tient face à son fils, sa fille et son mari, elle en a marre. Et elle se barre.

Trente-trois ans plus tard, le phénomène des divorces gris est en ébullition. Gris, rapport aux cheveux des protagonistes, soit des 50, 60, 70 ans et + qui considèrent que non, il n'est pas trop tard. En 2023, les séparations chez les personnes de 70 à 74 ans ont pratiquement doublé par rapport à 2013, avec une hausse de 81 % (648 divorces en 2023 contre 358 en 2013). Chez les 75 ans et plus, l'évolution atteint encore 41 % (329 en 2023, 233 en 2013). Pendant que les jeunes générations divorcent de moins en moins, notamment faute d'être mariées, les seniors s'autorisent à réinventer leur vie.

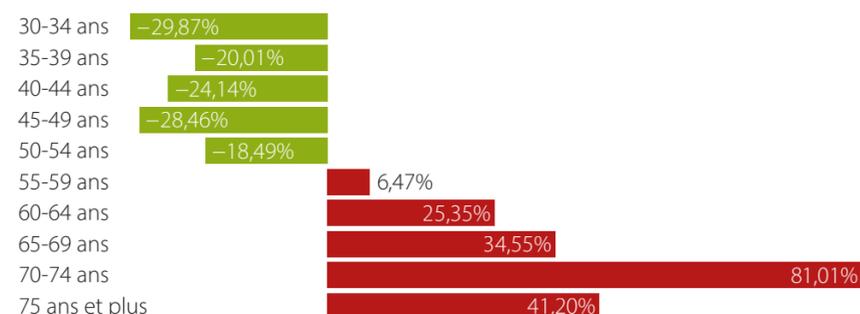
Les chiffres de Statbel sont éloquentes : alors que les divorces diminuent de manière marquée chez les moins de 50 ans (-30 % chez les 30-34 ans, -24 % chez les 40-44 ans), la tendance s'inverse au-delà de cet âge. Si les 50-54 ans enregistrent une légère baisse (-18 %), les séparations progressent significativement chez les 60-64 ans (+25 %), les 65-69 ans (+34 %) et explosent chez les plus de 70 ans. Comme si la vie (re)commençait après la retraite. Et c'est exactement ça.

Le déclin, et les freins

Trois facteurs expliquent la hausse des divorces gris : l'allongement de l'espérance de vie, l'évolution des normes sociales - *a priori*, chez nous, divorcer tard n'est plus tabou -, et l'indépendance financière accrue des femmes. Dans cette tranche d'âge, ce sont souvent elles qui initient la procédure.

« Si la grande majorité des divorces continue à concerner les 35-40 ans », note l'avocate bruxelloise Nathalie de Suray qui pratique le droit du divorce et de la famille, « après 50 ou 60 ans, ce sont majoritairement des femmes qui viennent me voir. Des femmes souvent en détresse psychologique, qui n'en peuvent plus, et se décident à partir quand elles sont au bout du rouleau. Ce qui est dangereux parce que, quand on attend trop longtemps, on n'a plus l'énergie de franchir le pas ».

L'évolution du pourcentage de personnes divorcées, entre 2013 et 2023



Le grand saut des divorces gris



Pourquoi elles attendent ? Il y a les enfants. « Les femmes reculent, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de comprendre. » Et il y a la peur. « Vous quittez le connu pour l'inconnu et ça, d'une manière générale, l'être humain n'aime pas. La peur du changement, la peur d'être seul(e). Et puis il y a évidemment l'aspect financier. Dans un divorce, on s'appauvrit toujours. »

Quitter oui, mais à quel prix ?

Selon l'avocate ça coince encore en matière de pension, de partage du patrimoine, de contributions alimentaires où « il y en a toujours un pour contester le budget de l'enfant ». Dommage parce que tout est plus simple : « Avant, on divorçait pour faute, aujourd'hui par écoulement du temps. Ce qui fait que, si tout le monde est d'accord, c'est extrêmement rapide. Le jour même de l'introduction du dossier, le juge vous demandera juste de revenir dans 3 mois. »

C'est aussi moins cher qu'autrefois : un divorce, quand tout se passe bien, c'est 900 euros + TVA. « Mais s'il y a des enfants, ça plombe le dossier, il faut organiser tout ce qui les concerne, l'autorité parentale, les allocations familiales, les modalités d'hébergement, les frais extraordinaires... Alors là, oui, ça coûte du temps et de l'argent. »

Clairement plus facile de mettre les voiles quand on a un bas de laine. La baronne Astrid Ullens de Schooten Whettnall, 85 ans, éminente photographe et collectionneuse d'art, confiait à *L'Echo* en 2019 : « C'est très simple, j'ai vécu 46 ans dans un placard, j'étais très bonne en cuisine, biberon et linge. Et puis, j'ai tout plaqué en divorçant à 70 ans et je me suis mise à collectionner. Dans mon milieu, on a arrêté de m'inviter : pour la noblesse, je sens le souffre et si on ne me souhaite plus à sa table, moi je m'en fiche complètement. »

Un bas de laine, donc. Et du culot. De l'espoir. Des horizons. Une furieuse envie de liberté. Et cette certitude que la vie va commencer.

« Après 50 ou 60 ans, ce sont majoritairement des femmes qui viennent me voir » pour divorcer, note l'avocate Nathalie de Suray.

© SHUTTERSTOCK.

témoignage « Je serais morte si j'étais restée »

J.H.

J'ai quitté mon mari en octobre 2015, après 27 ans de mariage. J'avais 53 ans. Pourquoi j'ai divorcé ? L'instinct de survie. L'imminence de la mort. »

Rien à voir avec l'ennui, la lassitude, le nid vide. Ici, c'est sa vie que Marie-Jeanne* a sauvée en partant. Dix ans après, elle se demande pourquoi elle a attendu autant. « Sans doute parce que j'étais dans le déni, j'étais sous son emprise. Un pervers narcissique, et le mot est faible. »

Marie-Jeanne est médecin. En ce moment, elle lit *Le Chœur des femmes* de Martin Winckler, un roman médical qui parle avortement, violences conjugales, maternités adolescentes... On lui dit qu'on ne comprend pas : les amis, la famille, les voisins, les collègues, personne n'a remarqué qu'elle souffrait, personne n'a aidé ? « Les femmes de ma génération, ce qui les empêche de partir, c'est leur éducation judéo-chrétienne, ce carcan dans lequel vous êtes enlignée, sclérosée. Vos parents, vos beaux-parents vous répètent que "tu dois aimer au-delà de tes limites, tu dois pardonner, tu es folle de songer à quitter un homme aussi merveilleux !" Mais toi, tu te liquéfies au fur et à mesure des années, prisonnière de ce mécanisme de dépendance affective. Tu ne t'occupes plus correctement de tes enfants, tu pleures tout le temps, tu n'arrives plus à leur faire à manger, tu bois, tu prends des médicaments, tu ressembles à une Amish parce que ton mari n'aime pas que tu te maquilles ou que tu portes des boucles d'oreilles. »

Pas de vagues

Tout commence à la naissance de leur première fille. Paul - appelons-le Paul - est « déstabilisé parce qu'il n'a plus la première place ». Début des violences psychologiques, des humiliations, des reproches et enfin, des coups. « Je ne m'opposais pas, sinon je me faisais frapper. » Un silence. « Je serais morte si j'étais restée. »

Pour cacher les bleus, il y a les manches longues, les écharpes. Pour lui échapper, un deuxième GSM, caché, puisqu'il fouille le premier. Au boulot, elle fait illusion. Juste ce collègue médecin qui lui demande un jour si ça va, vraiment ? « Le regard de la confraternité, avouer ça à vos pairs, c'est impossible. J'avais pignon sur rue, une patientèle, pas ques-

tion de faire des vagues. Alors même si j'avais pu demander de l'aide, honnêtement, je ne sais pas si je l'aurais fait. »

Jusqu'à ce soir où il s'en prend à leur ado qui se débat elle-même, à 15 ans, dans des problèmes de drogue. « Il l'a tabassée et moi, il m'a enfermée. Il m'avait droguée, il connaissait mes médicaments. » Le déclin. « Je rassemble alors quelques chaussures et des vêtements que je dépose dans le garage de ma femme à journée. Puis je vois une maison à louer. Le propriétaire se méfiait un peu, il m'a dit qu'il me rappellerait. J'ai pensé : "Tant pis, si je ne l'ai pas, je reste." A quoi ça tient ? »

Tu ne t'occupes plus correctement de tes enfants, tu pleures tout le temps, tu bois...

Marie-Jeanne
Divorcée

”

Mais l'homme lui laisse la maison, avec quelques meubles, il voit bien qu'elle n'a rien. « J'étais à -7.000 euros sur mon compte. J'avais les trois mois de garantie à laisser. Ce sont mes amies qui m'ont aidée. Mes parents ne m'ont rien donné. Pas même une petite cuillère. »

Pas se battre

Et Marie-Jeanne part, sans les enfants. « C'est une terrible erreur, ils se sont sentis abandonnés. Mais c'était impossible, jamais il ne m'aurait laissée partir avec eux. Je les ai revus après huit ou neuf mois. Ma plus jeune m'a rejointe quand il l'a jetée à la rue, en pyjama, à 4 heures du matin. Ils s'en sont tous les trois bien sortis, ils sont honnêtes, généreux, empathiques. Et leur QG, c'est ici. » Sur une table, la photo d'un voyage en Laponie, au fond, une armoire de famille, seule chose qu'elle a pu récupérer de son ancienne vie. « Tout le reste, il l'a jeté. Tout, jusqu'à mes syllabus, il a tout brûlé. »

Au divorce, il prendra trois avocats. « La mienne a été déçue, j'ai accepté les 250.000 euros, je n'ai pas eu le courage de me battre pendant dix ans pour obtenir ce à quoi j'avais droit. Pourtant, on avait 17 biens à nos deux noms : des maisons, des appartements... Aujourd'hui, il est rentier. Moi, j'ai 63 ans et je travaille à temps plein. En 2019, j'ai repris un master en médecine du travail à l'UCL, sans m'arrêter. Je vais tous les jours à Bruxelles, je prends le train de 6 h, je me lève à 5 h du matin. »

Elle dit qu'avant ce divorce, elle ne savait plus qui elle était. « Le manipulateur te vide, te prend toute ton énergie. » Visiblement, ouf, il en restait.

*Prénom d'emprunt.